

Strasbourg, le 15 juillet 2015

Pollution de l'air : et le vélo ?

**Le Sénat encourage les transports les moins polluants pour lutter contre la pollution de l'air.
Il oublie le meilleur d'entre eux : le vélo.**

Dans leur rapport « Le coût économique et financier de la pollution de l'air », les sénateurs font le constat de l'inaction de l'Etat face à une pollution qui « coûte », chaque année, plus de 100 milliards d'euros et entre 42000 et 45000 morts prématurées. La commission préconise donc de s'attaquer aux sources principales de la pollution, en premier lieu au transport (59 % des émissions d'oxydes d'azote, jusqu'à 19 % des émissions de particules fines) ... le cocktail du transport motorisé est mortel !

Face à ce constat, la FUB déplore que la commission sénatoriale qui pourtant demande de trouver un bon équilibre entre normes et fiscalité (I), de favoriser l'innovation (II) et clame la nécessité de l'accompagnement (III), n'ait pas eu l'idée de se tourner vers le transport le plus sobre, le plus efficace énergétiquement au monde : le vélo. Certes les propositions 31 et 52 veulent donner accès à l'usage de moyens de mobilité durables, mais aucune personnalité compétente sur l'ensemble de la mobilité durable n'a été auditionnée (uniquement sur les véhicules électriques) et aucune proposition n'intègre nommément le moyen de transport non polluant que constitue la bicyclette. Une part modale de 30 % diminuerait pourtant significativement les émissions polluantes liées aux transports urbains.

Pour arriver à cet objectif, la FUB, associée au Réseau Action Climat, va proposer au gouvernement d'inclure dans le prochain plan national vélo, un appel à projet de 200 millions €, destinés aux collectivités territoriales décidant de créer des infrastructures cyclables de qualité et de se doter de toutes les structures de services associées.

La FUB attend aussi avec impatience le décret fixant le montant de l'indemnité kilométrique vélo pour les salariés, indemnité expérimentée courant 2014 et prévue dans la loi sur la transition énergétique, suite à un débat parlementaire encourageant. Le vélo deviendra ainsi, enfin, fiscalement parlant, reconnu comme un moyen de transport à part entière.

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Interlocuteur des pouvoirs publics, elle anime un réseau de 190 associations locales, édite la revue Vélocité et propose le marquage BICYCODE® pour lutter contre le vol des vélos.

Contact presse >

Olivier Schneider, président
06 16 09 12 29

Bernadette Caillard-Humeau, vice présidente
06 66 62 85 25

FUB - Fédération française des Usagers de la Bicyclette
Maison des Cyclistes - 12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg
www.fubicy.org



Communiqué